

## édito

### L'EMS, bien plus qu'un coût social

On a souvent parlé ces dernières années de l'EMS en terme de coûts pour la société. Coût de la construction de nouveaux établissements, coût des soins pour les personnes âgées, coût du personnel. Avec en toile de fond, la question incontournable de déterminer à qui la facture de l'accueil des personnes âgées doit revenir: le résident lui-même ou sa famille, l'Etat cantonal, la Confédération, les communes, l'assurance-maladie, l'entier de la société par solidarité via la TVA?

Ce numéro d'EclairAges tente d'inverser la problématique en illustrant ce qu'apporte l'EMS à la société dans son ensemble. Un apport social bien sûr, car s'occuper des personnes âgées est indiscutablement un acte social, mais aussi un apport économique trop souvent ignoré. Comme le montre le cas très concret et représentatif de l'EMS La Résidence à Aigle, la grande majorité de chaque franc versé au fonctionnement des EMS repart directement dans la société sous forme de salaire des collaborateurs, ainsi que d'achats de produits et prestations aux entreprises du pays.

Pour une région ou une commune, disposer d'un EMS sur son territoire est ainsi bien plus qu'un facteur de coûts supplémentaires. C'est aussi la garantie d'assurer des emplois, de contribuer au maintien de petits commerces et c'est encore un lieu de vie de référence. De plus, c'est enfin un centre de prestations, notamment de restauration, à destination des personnes âgées pouvant encore rester à domicile ou des écoles.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Pierre-Yves Remy  
Membre du Comité de l'AVDEMS



## dossier

### L'apport social et économique des EMS

A l'époque de la mobilité et de la concentration des emplois dans les grands centres urbains, l'EMS constitue toujours plus un lieu de vie de référence en région périphérique, à l'instar des offices de postes, des églises ou encore des commerces de proximité.

La présence et l'activité permanentes des EMS leur offrent la possibilité de jouer un rôle social toujours plus structurant dans la vie d'une région. Les EMS continuent certes de se consacrer à leur mission principale d'accueil et de soins des personnes âgées ne pouvant plus rester à domicile, mais développent également des relations de longue durée avec d'autres catégories de la population. Dans de nombreux EMS vaudois, la fourniture de repas à domicile, l'accueil de la petite enfance ou encore l'organisation ponctuelle de manifestations à dimension locale font que les échanges se sont considérablement enrichis.

Si ce rôle social central est toujours plus apprécié, l'apport économique des EMS est lui encore trop souvent occulté. Pourtant, les EMS redistribuent directement dans leur région sous forme de salaires la majeure partie des coûts qu'ils génèrent. L'argent affecté au fonctionnement des EMS - principalement des fondations sans but lucratif - profite donc indirectement à la bonne santé de l'économie privée.

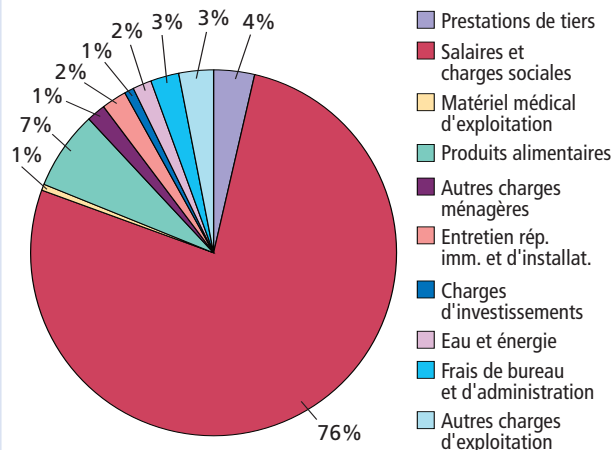


#### 410 millions de salaire versés en 2004 par les EMS vaudois

Selon le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH), 7'079 personnes (5364 équivalent plein temps) travaillaient dans les EMS vaudois en 2004. On compte en moyenne dans le canton de Vaud un collaborateur en EMS par résident hébergé. La masse salariale globale de ce secteur représente quelque 410 millions, sur un budget total du secteur des EMS d'environ 509 millions.

Ainsi, environ 80% du budget des EMS est constitué des salaires du personnel et est par conséquent directement réinjecté dans la société. Quant au 20% restant, il représente dans sa grande majorité les achats de produits et services effectués auprès des entreprises actives dans le canton et en suisse.

#### Répartition des charges des EMS en 2004



## «Pour Aigle, l'EMS est un facteur important de vitalité»

La commune d'Aigle a fait beaucoup pour pouvoir disposer d'un EMS sur son territoire, notamment en mettant à disposition le terrain nécessaire à la construction. Interview avec Frédéric Borloz, municipal à Aigle et vice-président du Conseil de surveillance de la Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle, à laquelle est affiliée l'EMS La Résidence.

### Qu'apporte la présence d'un EMS dans votre commune du point de vue des relations sociales ?

Bien sûr, cela permet d'abord à des gens d'ici de passer leurs dernières années dans leur région. Mais en plus, à Aigle, l'EMS est proche d'une école. Aînés et enfants prennent conscience de l'existence des autres. C'est un rappel pour les uns et une expérience pour les autres.



Pour Frédéric Borloz, municipal à Aigle, l'EMS La Résidence joue aussi un rôle social pour les non-résidents.

Les pensionnaires se promènent également de façon régulière et lient des contacts dans les environs immédiats. Au surplus, La Résidence joue aussi un rôle social pour les non-résidents, que ce soit à travers l'organisation régulière d'évènements ou par le biais du culte et de la messe qui y sont célébrés et ouverts à tous. Il y a enfin quelque chose d'assez apaisant à avoir un EMS dans sa proximité.

### Et du point de vue économique ?

Des emplois d'abord et aussi une certaine diversité de l'emploi, particulièrement importante pour toute commune de moins de dix mille âmes. Une large partie des employés de l'EMS habite en effet Aigle ou ses environs. Et à travers ces collaborateurs, ce sont toute une série de compétences particulières qui sont présentes sur notre territoire. Enfin, l'EMS est également un client régulier des entreprises et commerces locaux ou régionaux. Indéniablement à Aigle, notre EMS est un facteur important de vitalité économique et sociale.

### Quelles sont les relations entre les autorités communales et l'EMS d'Aigle ?

Elles sont très bonnes et régulières, d'autant plus que les quinze communes du district sont parties prenantes dans la Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle.

Il y a bientôt 20 ans, la commune d'Aigle avait d'ailleurs fait preuve de volontarisme en mettant à disposition de cette fondation le terrain nécessaire à la construction de La Résidence, inaugurée en 1988. La commune serait d'ailleurs assez favorable à une extension à terme de l'EMS actuel,

puisque du terrain est disponible à proximité et que l'accord du voisinage semble acquis. Il faut dire que sa situation proche du centre et de la gare en fait un lieu idéal pour faciliter les visites. A cet égard, les EMS isolés sont à éviter absolument, notamment car bien des visiteurs ne sont souvent d'un âge que légèrement inférieur à ceux des résidents.

## Employeur, acheteur de produits et de prestations, l'EMS est un acteur économique important pour une région

L'EMS est généralement un employeur plutôt régional. A La Résidence à Aigle, 70% des quelque 65 collaborateurs habitent dans la commune d'Aigle ou dans le district d'Aigle, 5% habitent dans le reste du canton de Vaud et 25% dans le canton du Valais. Malgré la proximité avec la France, aucun frontalier n'est y actuellement employé. La Fondation des maisons de retraite du district d'Aigle, qui compte, outre celui d'Aigle, deux établissements à Bex et aux Diablerets, redistribue ainsi par année onze millions de salaires dans la région.

C'est surtout dans le domaine des prestations d'entretien et de réparation que les entreprises locales bénéficient le plus de la présence d'un





## La cuisine des EMS, aussi pour les familles et les personnes à domicile

Près de 20% des EMS de l'AVDEMS préparent des repas destinés aux personnes à domicile et 60% accueillent à leur table les familles des résidents.

Les EMS fournissent souvent des prestations à destination de l'extérieur, mettant ainsi à profit leurs structures et leurs compétences. Les crèches, présentes dans plusieurs établissements vaudois, en sont certainement l'exemple le plus contrasté, mais c'est dans le domaine de la restauration que l'ouverture est la plus marquante.



Pour preuve, à l'EMS la Résidence d'Aigle, l'équipe de cuisine prépare annuellement quelque 25'000 repas en plus de ceux destinés aux résidents et au personnel, principalement à destination des écoles voisines et des repas à domicile. «Il nous arrive même de fournir des repas aux vignerons lors des effeuilles ou des vendanges», ajoute le directeur Bernard Laurent. «Pour nous, c'est une activité qui nous permet de rentabiliser au mieux les investissements que nous avons consenti pour notre cuisine, sans aucune baisse de qualité pour les résidents».

Actuellement, près de 20% des EMS de l'AVDEMS préparent des repas destinés à être livrés à domicile dans leur région, généralement par des bénévoles. Ils sont aussi plus de 60% à accueillir à leur table les visiteurs des résidents. Dans le canton de Vaud, il existe même quelques EMS qui ont parallèlement choisi d'exploiter un restaurant, l'équipe de cuisine étant à la fois celle de l'EMS et de l'établissement public (voir page 4).

*L'EMS d'Aigle prépare chaque jour plus de 50 repas à domicile, acheminés par des bénévoles jusque chez leurs destinataires.*

## Un lieu de vie ouvert grâce aux activités à la journée

Le développement des prestations ou activités à la journée (Unités d'accueil temporaires) à destination des personnes âgées pouvant encore rester à domicile, ainsi que les courts séjours (30 jours par année au maximum), ont grandement contribué ces dernières années à faire de l'EMS un lieu de vie de moins en moins fermé.

A Aigle, comme dans beaucoup d'autres EMS, l'accueil de résidents non permanents n'est cependant pas le seul élément d'ouverture vers l'extérieur. «Nous sommes un petit établissement avec des résidents de la région. Il y a donc une ambiance familiale où tout le monde se connaît» se réjouit le directeur Bernard Laurent. «Certaines personnes ont même continué de venir à l'EMS une fois leur parent décédé, afin de rendre visite aux autres résidents». Entre le repas quotidien à l'EMS d'une cinquantaine d'élèves de l'école voisine, la messe et le culte ouverts aux pratiquants de la région, la venue hebdomadaire d'une garderie voisine, l'organisation régulière d'expositions et bien sûr les visites des familles et amis, l'EMS est donc davantage une seconde place de village qu'un lieu fermé.



*Chaque matin, un bus amène à l'EMS d'Aigle une douzaine de personnes dans le cadre d'activités proposées à la journée (UAT).*



EMS, en l'occurrence pour un montant annuel d'environ 300'000 francs pour les trois établissements de la Fondation des maisons de retraite du district d'Aigle. Pour ce qui est de la fourniture des produits, la concurrence est plus ardue et il est parfois difficile pour les petits commerçants locaux de rivaliser avec les centrales d'achats et les grandes entreprises. «Nous favorisons le plus possible les entreprises de la région» explique Bernard Laurent, directeur de l'EMS d'Aigle, «mais en matière de produits alimentaires, nous sommes aussi limités dans notre marge de manœuvre, puisque le service de cuisine est assuré par DSR, qui dispose de conditions privilégiées avec certains gros fournisseurs». Entre les trois établissements, le budget annuel d'achats alimentaires est de l'ordre du million de francs.

*A l'EMS d'Aigle et malgré la concurrence des grandes entreprises, le fromage vient de la commune voisine de Muraz.*

## Nouvel EMS à Château d'Oex

L'AVDEMS dénombre un membre de plus, en l'occurrence le cent troisième, depuis l'inauguration récente de l'EMS de l'Ours, situé au coeur de Château-d'Oex.

Etablissement privé reconnu d'utilité publique par l'Etat de Vaud, il offre une capacité d'accueil pour 38 résidents en lits «C» et des prestations de long et de court séjour. Toutes les chambres sont individuelles.

De manière complémentaire aux autres établissements du Pays d'Enhaut, l'EMS de l'Ours est principalement dévolu à la psychiatrie de l'âge avancé. Ainsi, le bâtiment est équipé d'un système d'errance qui permet à chaque résident de se déplacer à l'intérieur comme à l'extérieur, selon son degré de capacité physique et/ou psychique.

Le bâtiment de l'Ours existait depuis 1801 en tant

qu'hôtel. Malgré sa transformation en EMS, il garde un lien avec sa fonction passée puisque la brasserie située au rez-de-chaussée a été maintenue. D'ailleurs, celle-ci est intégrée dans la vie de l'EMS et prépare également les repas des résidents.



Affilié à l'AVDEMS, dont il est le 103<sup>e</sup> membre, l'EMS de l'Ours est aussi membre de l'Association de Santé du Pays d'Enhaut (ASPE) et collabore avec l'Association des soins coordonnés de la Riviera et du Pays d'Enhaut (ASCOR) qui intègre notamment le Bureau régional d'informations et d'orientation (BRIO).

*Particularité de l'EMS de l'Ours, la cuisine de la brasserie du rez-de-chaussée est également celle des résidents.*

## Nouvelle formation d'accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé

En EMS ou à domicile, de plus en plus de personnes âgées souffrent de troubles psychogériatriques, telles que pertes de mémoire, désorientation, démences, dépressions, anxiété et autres maladies psychiatriques. Face à ces troubles du comportement, les équipes de travail sont souvent démunies et particulièrement le personnel sans formation de niveau diplôme.

En collaboration avec l'association Alzheimer Vaud, le centre de formation de l'AVDEMS et celui de la Croix-Rouge vaudoise, l'Association pour la Recherche et la Promotion en Etablissements Gérontopsychiatriques (ARPEGE) a donc décidé de mettre sur pieds une Formation d'Accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé (FAP). Celle-ci a pour but de permettre au personnel d'accroître ses connaissances et ses compétences sur le terrain. La FAP s'adresse prioritairement aux aides soignantes et aides infirmières, auxiliaires de santé, aides familiales, assistantes en soins et santé communautaire, aides animatrices, ou autre personnel d'intendance ou de cafétéria en contact régulier avec des résidents.

A ce jour, plus de 80 personnes ont bénéficié de ce début de formation, et six cours sont actuellement proposés. D'ici 2008, il est prévu que la FAP se développe dans toute la Romandie. Le projet bénéficie de soutiens financiers importants de la Fondation Leenaards et du Service vaudois de la santé publique.

## Développement de CURAVIVA au plan national

CURAVIVA, l'association faitière suisse des foyers et institutions sociales pour personnes âgées, personnes handicapées et enfants/adolescents devrait prochainement prendre une dimension réellement nationale. L'association présidée par Otto Piller, l'ancien directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, va en effet bientôt quitter Zurich pour s'établir à Berne, avec l'ambition de peser davantage sur la politique fédérale et d'intégrer les associations professionnelles romandes.

En 2005, l'assemblée des délégués CURAVIVA a adopté de nouveaux statuts qui sont entrés en vigueur le 1er janvier 2006. Désormais, les membres CURAVIVA ne seront plus les EMS mais les associations cantonales. Compte tenu de ce changement, les associations cantonales romandes pourront donc y adhérer également. Jusqu'à ce jour, c'est exclusivement la FRADIPA (Fédération romande des associations d'institutions pour personnes âgées) qui faisait le lien entre les différentes associations cantonales de ce côté-ci de la Sarine et aucune coordination nationale n'était réellement mise en oeuvre.

### Impressum

éclairAges - Bulletin d'information  
périodique gratuit diffusé à 12000  
exemplaires.

Editeur : Association vaudoise d'établissements  
médico-sociaux (AVDEMS), Pré-de-la-Tour 7, CP 607,  
1009 Pully, Tél. 021 721 01 60, Fax 021 721 01 79  
[www.avdems.ch](http://www.avdems.ch)

Rédaction : Rochat & Partenaires Lausanne  
Photos : Rainer Sohlbank  
Maquette : Agence Pulsion, Lausanne  
Mise en page : Flash-Edition, Lausanne  
Impression : Graph Style, Lausanne